Desaulniers, Frs. L.

REUNION DES PAROISSIENS
D'YAMACHICHE 18 OCTOBRE 1876

U d'/of OTTAWA
39003010456571

FC
2949
.Y33
D473
1876

RÉUNION

DES

AROISSIENS D'YAMACHICHE

OU

LE 18 OCTOBRE 1876

PAR

FRS. L. DESAULNIERS

QUÉBEC
DES PRESSES A VAPEUR DU *CANADIEN*
40, Rue Ste.-Famille, H. V.

1876

RÉUNION

DES

PAROISSIENS D'YAMACHICHE

OU

LE 18 OCTOBRE 1876

PAR

FRS. L. DESAULNIERS

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

QUÉBEC
DES PRESSES A VAPEUR DU *CANADIEN*
40, Rue Ste.-Famille, H. V.

1876

FC
2949
.Y33
D473
1876

A

L'Honorable Juge T. J. J. LORANGER.

Avec les hommages respectueux de

L'AUTEUR.

Cet opuscule qu'à la sollicitation de plusieurs personnes distinguées, je livre à la publicité, n'est à proprement parler que le récit fidèle d'une fête mémorable qui eut lieu à Sainte-Anne d'Yamachiche, le 18 octobre dernier.

Mon but en le publiant n'est pas simplement de signaler avec orgueil le nombre de personnes remarquables dont cette paroisse fut le berceau et qui ont occupé par leurs talents et leur caractère des positions brillantes et utiles dans la société canadienne, ou de constater l'inaltérable affection que les citoyens d'Yamachiche ont gardée dans leur âme pour les institutions qu'ils reçurent de leurs ancêtres.

Mon but tend plus loin et plus haut encore.

Dans nos temps troublés, où, sous l'influence de doctrines malheureuses, les esprits se relâchent et sentent faiblir leur foi dans la puissance protectrice des vieilles traditions, il est consolant d'offrir à nos compatriotes l'exemple d'une grande paroisse où les citoyens ont conservé l'union entre eux, ainsi que le vieil honneur national, le respect du passé,

l'amour de leur culte : toutes choses qui donnent à l'âme la force nécessaire pour résister à l'envahissement des principes funestes.

Cet exemple est aussi de nature à faire grandir dans le cœur de la jeune génération le germe précieux de l'amour de la patrie.

L'histoire, qui offre toujours de hauts enseignements, nous apprend que la race française, isolée, depuis la conquête sur cette terre d'Amérique, entourée d'hommes hostiles dont le courant d'émigration européenne accroit sans cesse le nombre et la force, est parvenue à conserver ses institutions et à se développer d'une manière merveilleuse, en dépit des attaques sourdes ou avouées dirigées contre elle.

Cette histoire nous avertit à chaque page que nous devons nos triomphes à l'amour de la patrie qui, dans les épreuves à maintenu l'union parmi nous et, ravivant la flamme de notre énergie, a élevé nos cœurs pour la lutte et le sacrifice.

Nous devons entretenir en nous ce sentiment comme le feu sacré, car c'est par lui que nous nous préserverons des dangers plus graves encore que l'avenir nous réserve.

Plus il sera vivace, plus notre nationalité deviendra respectée et invincible.

F. L. Desaulniers.

I

Forsan et hæc olim
meminisse juvabit.

La bénédiction de trois cloches neuves, achetées à Londres pour l'église d'Yamachiche, a fourni l'occasion d'organiser en cette paroisse une fête dont le succès a été tellement complet, sous tous les rapports, que jamais, nous n'hésitons pas à le dire, plus brillante démonstration n'a encore eu lieu dans cette localité. Aussi, la journée du 18 octobre 1876 sera-t-elle célèbre dans les annales d'Yamachiche. Tous ceux qui ont été les heureux témoins de cette fête que nous allons essayer de raconter, ne manqueront pas d'en conserver toujours le plus agréable souvenir.

L'attachement au sol natal est sans contredit l'un des côtés les plus distinctifs du caractère canadien-français. Dans quelque position qu'il se trouve, soit que le sort l'ait contraint d'aller vivre à l'étranger, soit que, pour une raison ou une autre, il ait à s'éloigner de son pays, le canadien-français éprouve toujours comme un besoin pressant de revoir souvent le sol qui l'a vu naître, les lieux aimés qu'ont foulé ses premiers pas ! L'amour de la patrie est naturel chez tous les hommes, c'est une vérité incontestable, mais il semble qu'il est

plus prononcé chez nos compatriotes. A ce propos, nous citerons le trait suivant d'un homme qui fut l'une des plus grandes gloires du clergé canadien et à qui la paroisse d'Yamachiche s'énorgueillit avec raison d'avoir donné le jour : l'auteur de ces lignes se rappelle avoir entendu feu M. le grand-vicaire Desaulniers, de Saint-Hyacinthe, proclamer qu'en visitant l'ancien monde il avait ressenti bien des joies, bien du contentement, bien du bonheur, mais que jamais il n'avait de sa vie éprouvé un plaisir aussi grand, aussi vif, aussi réel enfin, que le jour où il revoyait, après deux années d'absence, le clocher de son village natal, le clocher d'Yamachiche !

L'attachement au village natal a toujours été remarquable parmi les enfants d'Yamachiche dispersés aux quatre points de la Province et ailleurs ; mais jamais, à coup sûr, il ne s'est manifesté d'une manière aussi évidente, sous un éclat aussi vif, qu'à l'incomparable démonstration du 18 octobre 1876. L'idée belle et touchante de convier tous les citoyens originaires d'Yamachiche à une fête commune, à la fois religieuse et paroissiale, revient à l'honorable juge Loranger qui, le premier, la communiqua au Révérend M. J. H. Dorion. Une circonstance solennelle se prêtait merveilleusement à la réalisation de cette magnifique idée. M. le curé Dorion venait d'acheter trois cloches destinées à l'église neuve d'Yamachiche. Pourquoi les plus distingués des anciens paroissiens ne seraient-ils pas invités à être parrains des cloches à bénir et tous les autres priés d'assister à la cérémonie ? Tel était le projet de l'honorable juge Loranger. M. le curé Dorion l'approuva chaleureusement et com-

mença, dès le mois de septembre précédent, à essayer de le réaliser. De suite l'idée fut adoptée avec un enthousiasme général ; nulles entraves ne se présentèrent contre sa réalisation, et tous les intéressés favorisèrent à qui mieux mieux un projet qui s'harmonisait si bien avec leurs propres sentiments.

Le 18 octobre avait été choisi comme étant le jour le plus favorable pour la grande réunion. Les visiteurs de Montréal, Sorel, devaient prendre le vapeur *Trois-Rivières* la veille et se trouver, mercredi matin, à Yamachiche. C'est en effet ce qui eut lieu. Les visiteurs furent reçus au débarcadère par les délégués du comité d'organisation d'Yamachiche et conduits au village où les attendait la plus cordiale réception.

Au nombre des visiteurs l'on remarquait les membres suivants du clergé : les Révds. MM. A. N. Bellemare, du séminaire de Nicolet, ancien supérieur de cette institution ; Frère F. X. Dussault, viateur, de Joliette ; Clément Loranger, curé de Lanoraie ; Isaac Guillemette, curé d'Yamaska ; Hyac. Trahan, curé de Saint-Sévère ; Honoré Bellemare, curé de Saint-Justin ; Jos. Blais, directeur du séminaire de Nicolet ; Georges Vaillancourt, curé de Saint-Georges de Windsor, (diocèse Sherbrooke) ; Chs. H. Bellemare, curé de Saint-Boniface de Shawenegan ; Denis Gérin, curé de Saint-Didace ; Antoine Lamy, vicaire de Saint-David ; Alexandre L. Desaulniers, vicaire de Saint-Léon, tous nés à Yamachiche ; en outre le très-révérend M. C. O. Caron, V.-G., chapelain des religieuses Ursulines, Trois-Rivières ; L. S. Rheault, curé de Trois-Rivières ; Frs. L. Desaulniers, curé de la

Pointe-du-Lac ; J. H. Thibodeau, vicaire de la Rivière-du-Loup ; Chapdelaine, vicaire de Sainte-Ursule ; les Révds. MM. J. H. Dorion, curé d'Yamachiche et ses deux vicaires, A. D. Gélinas et Z. L. Chandonnet se trouvaient également à la fête. M. Gélinas est de plus un enfant d'Yamachiche.

Parmi les laïques, nous mentionnerons l'Honorable M. le juge T. J. J. Loranger, Sorel ; le Dr. L. L. L. Desaulniers, président des inspecteurs de prisons, Montréal ; R. Bellemare, écr., avocat et inspecteur du revenu de l'intérieur pour la province de Québec, Montréal ; J. M. Loranger, écr., avocat (C. R.), Montréal ; L. O. Loranger, écr., avocat, et M. P. P. pour le comté de Laval, Montréal ; Charles Gérin-Lajoie, écr., M. P. comté de Saint-Maurice, Trois-Rivières ; Sévère Rivard, écr., avocat, Montréal ; Jos. Duval, écr., capitaine du vapeur *Trois-Rivières*, Nicolet ; Damase Milette, écr., médecin, Lanoraie ; Léger Boucher, écr., N. P., Saint-Barnabé ; M. Carbonneau, écr., N. P. Saint-Léonard ; Wilbrod Ferron, écr., médecin, Saint-Paulin ; Dionis L. Desaulniers. écr., avocat, Montréal ; MM. Honorat Lacerte et Fréderic Bettez, cultivateurs de la Banlieue de Trois-Rivières ; Nap. Hudon-Beaulieu, étudiant en droit, Montréal ; M. Georges Daveluy, commis du vapeur *Berthier*, Montréal, et une foule d'autres citoyens distingués dont les noms nous échappent.

II

Au nombre des anciens paroissiens d'Yamachiche qui n'ont pu assister à la fête et qui ont envoyé des excuses, nous trouvons les suivants : Ant. Gérin-Lajoie, écr., avocat et assistant-bibliothécaire du Parlement, Ottawa ; Frs. Caron, recorder à Windsor, Ontario ; Petrus Hubert, écr., N. P. et inspecteur d'écoles, Trois-Rivières ; Jos Bettez, écr., médecin, Somerset ; Pierre Gélinas, écr. N. P. et ancien député du comté de Richelieu, Saint-Aimé ; N. Lacerte, écr., médecin, Lévis ; Pierre Milot, écr., N. P., Sainte-Monique ; E. Gérin, écr., avocat, journaliste et ancien membre pour le comté Saint-Maurice, Trois-Rivières ; M. C. T. Bernier, négociant, Montréal ; M. Chs. Daveluy, de la compagnie du Richelieu, Sorel ; M. Casimir Gélinas, Trois-Rivières ; M. U. Langlois, Trois-Rivières ; Aimé Gélinas, écr., avocat et ex-rédacteur de la *Minerve*, Montréal ; M. Bellemare, écr., médecin, Saint-Léonard ; P. Meunier, écr., médecin, Sainte-Geneviève de Batiscan ; M. Louis St. Louis, Montréal ; Ed. Ferron, écr., médecin, Sainte-Flore ; M. Ad. Ricard, négociant, Trois-Rivières, etc., etc.

Nous croyons à propos de publier ici quelques unes des réponses à l'invitation de M. le curé Dorion. Comme le lecteur peut le constater, ces lettres, qui n'ont pas été certainement écrites pour

la publicité, témoignent hautement des sentiments d'affection qui animent les anciens paroissiens d'Yamachiche pour leur village natal.

Ottawa, 4 octobre 1876.

Révérend M. H. Dorion, Ptre., Curé.

Cher Monsieur,

J'ai tardé longtemps à répondre à votre lettre du 2 septembre, dans l'espoir que les circonstances me permettraient d'accepter l'invitation que vous me faisiez d'assister, le 18 courant, à la bénédiction des cloches de la nouvelle église. Aujourd'hui je puis dire avec certitude qu'il me sera impossible de m'absenter d'Ottawa à cette époque. Le déménagement de la Bibliothèque du Parlement dans le nouvel édifice est déjà commencé, et pendant plusieurs mois ma présence ici sera impérieusement requise. Mais, comme je vous l'ai dit, lors de ma visite l'été dernier, je ne veux pas laisser passer cette occasion sans vous exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve en ma qualité d'enfant de la paroisse, pour le zèle que vous déployez, Monsieur le curé, afin de faire d'Yamachiche une des plus belles et des plus remarquables paroisses de la Province de Québec. L'idée de réunir un aussi grand nombre que possible de co-paroissiens, maintenant dispersés sur divers points du pays, est certainement heureuse et touchante ; et si je suis privé de me trouver ce jour-là à côté d'eux, je veux au moins contribuer de quelque manière au succès de la fête, et je vous adresse sous ce pli la somme de

vingt-cinq piastres que je vous prie d'accepter pour notre cloche, tout en regrettant que mon état de fortune ne me permette pas d'offrir dix fois plus.

Veuillez donc agréer mes excuses et celles de ma femme, et me croire,

Monsieur le curé,

Votre tout dévoué,

A. Gérin-Lajoie.

Montréal, 15 septembre 1876.

Monsieur le Curé,

J'entre de tout cœur dans l'idée d'une réunion des citoyens originaires d'Yamachiche, et l'occasion dont vous me parlez dans votre lettre du 2 courant, est parfaitement choisie. Je serais, je vous l'assure, extrêmement contrarié si des circonstances imprévues et incontrôlables m'empêchaient d'y assister.

Je suis en outre très-honoré de l'invitation que vous me faites d'être parrain de l'une des trois cloches qui seront bénites ce jour là, avec ma femme pour marraine. Nous acceptons avec beaucoup de plaisir cette honorable fonction.

Ayant été élevé sous la protection, et, pour ainsi dire, sous l'œil maternel de la Bonne Ste. Anne, je lui dois beaucoup plus de dévouement et de reconnaissance que je pourrai jamais lui en témoigner. Je serais donc ingrat si je ne profitais pas de l'occasion si excellente que vous avez la bonté de m'offrir dans votre lettre.

Des voyages multipliés ne m'ont pas permis de répondre plus tôt à cette gracieuse invitation, mais j'ai la confiance que vous serez assez bon pour m'en tenir compte et me pardonner.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Curé,
Votre tout dévoué serviteur,

R. BELLEMARE.

Le Très-Rév. J. H. Dorion, Ptre.,
Curé d'Yamachiche.

(Par télégraphe.)

Windsor, Ont., Oct. 18th 1876.

Rvd. J. H. Dorion, Prst.,
Yamachiche.

I am sorry not to be with you to day, but impossible. I am however in heart and soul with you and my old friends praying that Yamachiche continue to give honest, able and patriotic citizens to the country. The toast I beg to propose is to "old Machiche, her noble sons and fair daughters, may they ever prosper."

FRANÇOIS CARON.

St. Aimé, 5 octobre 1876.

Monsieur le Curé,

Je suis vraiment peiné de ne pouvoir me rendre à votre bienveillante invitation. Je prévois qu'à l'époque du dix-huit courant, que vous avez fixé pour votre grande solennité, il nous sera impossible, à ma femme et à moi, de nous y trouver présents.

Je vous prie donc, Monsieur le Curé, de vouloir accepter mes plus grands remerciments pour votre très-gracieuse invitation, et d'agréer aussi les sentiments de la plus haute estime et considération avec laquelle je demeure,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

P. Gélinas.

Rév. M. J. H. Dorion,
Curé d'Yamachiche.

Montréal, 11 septembre 1876.

Révérend J. H. Dorion, Ptre.,
curé, Yamachiche,

Monsieur,

J'approuve beaucoup le projet de réunion suggéré dans votre lettre datée du 2 courant, et je me ferai un plaisir d'y assister avec Madame Rivard, le 18 octobre prochain.

Comme j'ai été avec M. le juge Loranger l'un des promoteurs de la grande démonstration faite au collége de Nicolet, je serai heureux de me joindre encore une fois à lui pour perpétuer, autant que

possible, le souvenir de ces fêtes de famille ; visiter ensemble des lieux qui nous sont également chers, et offrir, en même temps, à la puissante patronne d'Yamachiche, un don digne des nouveaux comme des anciens paroissiens de cette belle et édifiante paroisse.

J'ai l'honneur d'être,
Révérend Monsieur,
Avec la considération la plus distinguée,
Votre très-humble serviteur,

S. RIVARD.

Trois-Rivières, 21 septembre 1876.

Très-Révérend Monsieur,

L'honneur de votre bienveillante attention, en vous souvenant de nous, anciens paroissiens d'Yamachiche, nous touche sensiblement ; aussi sommes-nous au désespoir de nous trouver dans une impossibilité absolue de rencontrer votre gracieuse invitation à faire partie de la réunion à Yamachiche des citoyens originaires de cette paroisse projetée pour le 18 octobre prochain ; veuillez accueillir favorablement nos excuses.

Votre très-respectueux,

PERKUS HUBERT, N. P.

Messire le curé d'Yamachiche.

Trois-Rivières, 23 septembre 1876.

Monsieur et vénérable curé,

Veuillez croire que j'ai été particulièrement touché de votre bienveillant souvenir et de votre gracieuse invitation, je vous demande humblement excuse pour avoir aussi longtemps tardé à vous répondre.

J'ai pris l'engagement d'aller à Philadelphie et depuis quelques semaines je suis obligé de retarder le jour de mon départ, de telle sorte que je ne suis pas sûr de revenir pour le 18 octobre, jour de la grande fête d'Yamachiche. Si je puis être de retour et que vous ayez la complaisance de m'accepter dans vos rangs avec ma femme qui m'accompagne à Philadelphie, j'en serai très-heureux, car tous mes souvenirs les plus chers sont à Yamachiche et et je serais vraiment enchanté de pouvoir prendre la plus humble place dans la fête que vous allez célébrer.

Je vous remercie donc tant en mon nom qu'en celui de ma femme de votre flatteuse invitation, et je vous prie, si la chose est possible, de suspendre mon acceptation jusqu'à mon retour de Philadelphie qui, je l'espère cependant sans être sûr, sera avant le 18 octobre.

Agréez, monsieur le curé,
L'hommage de mon plus profond
respect et dévouement,

E. Gérin.

St. Barnabé, 4 octobre 1876.

Rév. Messire J. H. Dorion,
Curé Yamachiche.

Révérend Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer en réponse à votre lettre du 3 oct. courant, que j'accepte avec plaisir l'invitation que vous me faites, d'être parrain, accompagné de Madame Boucher, comme marraine, de la magnifique cloche offerte à Sainte-Anne par les anciens paroissiens d'Yamachiche ; nous nous estimerons heureux de nous trouver au nombre des braves citoyens originaires de votre noble paroisse, à la fête du dix-huit courant.

Je suis, Rév. M., avec les sentiments
de la plus haute considération,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

L. Boucher.

Somerset, 1 octobre 1876.

Monsieur,

Votre lettre ne m'est parvenue, sans pouvoir m'en expliquer la cause, que huit jours après sa date. A l'époque de sa réception, je me suis trouvé très-embarrassé, pour vous donner une réponse que aimiez à avoir sans trop de retard, vu que Madame Bettez était attaquée d'un rhumatisme qui la mettait dans l'impossibilité de sortir de la maison et dont elle souffre encore aujourd'hui.

Un autre obstacle est venu se joindre à ce dernier, c'est la maladie du fils de l'honorable C. Cormier

dont on ne peut prévoir le dénouement, étant à cette heure dangereusement malade.

Je concours pleinement dans l'idée que vous a suggérée Son Honneur le Juge Loranger, et l'occasion ne peut être plus belle pour la réunion des anciens citoyens originaires d'Yamachiche. Je suis vraiment fâché que ces deux circonstances se soient justement présentées à une époque où j'aurais bien aimé à me rencontrer avec mes anciens concitoyens épars ça et là.

Dans tous les cas, je me ferai un devoir, à l'époque fixée, de vous faire parvenir ma petite contribution, si du moins je ne puis m'y transporter en personne ; et toute minime que soit cette offrande, vue la pénurie d'argent qui règne cette année, je me flatte qu'elle sera reçue en bonne part.

Avec la haute considération qui vous est due,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre tout dévoué,

Dr. Jos. Bettez.

Lévis, 8 octobre 1876.

Monsieur le curé,

Je suis très-flatté de l'honneur que vous m'avez fait en pensant à moi pour parrain d'une des cloches de ma paroisse natale ; mais je suis bien faché de ne pouvoir me rendre à votre gracieuse invitation, de même que Madame Lacerte qui se trouve dans une circonstance à ne pouvoir laisser et à

n'être pas laissée. Je regrette doublement qu'il en soit ainsi puisque cela me prive du plaisir d'assister à une fête qui promet d'être si attrayante sous tous les rapports.

Veuillez agréer, avec nos meilleurs remerciments, l'hommage de notre profond respect et de la haute considération avec laquelle je demeure,

Monsieur le curé,
Votre très humble serviteur,

N. Lacerte.

Au Révérend Messire Dorion.

Messire,

Si j'ai été retardataire à répondre à l'invitation que vous avez daigné me faire, d'être parrain d'une cloche, dans votre paroisse, c'est parce que Madame Milot est absente, à une distance de trente cinq lieues, et qu'elle ne peut se rendre à votre invitation, pour cause de la maladie d'une de mes filles Madame Marcotte. Ainsi, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez faite, ainsi qu'à Madame Milot

Et croyez moi,
Votre très humble serviteur,

P. Milot, N. P.

Sainte-Monique, 15 octobre 1876.

Messire J. H. Dorion, Ptre.,

Curé, Yamachiche,

Monsieur le curé,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre. Je suis extrêmement flatté de la marque d'estime que vous me donnez en m'invitant à figurer dans la cérémonie qui va avoir lieu à Yamachiche comme parrain d'une des cloches de la nouvelle église, et je vous en remercie sincèrement. Je regrette beaucoup d'être forcé par des circonstances particulières de ne pouvoir me rendre à une invitation qui me fait tant d'honneur, et qui m'offre l'avantage de voir mon nom attaché à un monument qui comptera le vôtre, Monsieur le curé, comme celui de son auteur et fondateur, et qui est destiné à rappeler pendant plusieurs générations votre œuvre, vos services précieux et votre dévouement, dans cette paroisse dont je me fais gloire d'être l'enfant.

En vous exprimant le regret que j'éprouve de ne pouvoir me trouver à Yamachiche dans cette occasion si importante, parmi les autres enfants de la paroisse qui vont s'y rendre de plusieurs points de la Province, je vous prie d'agréer, Monsieur le curé, en même temps que mes remerciments, l'assurance de ma reconnaissance et de mon profond respect.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,

Votre humble serviteur et ancien paroissien,

AIMÉ GÉLINAS.

Montréal, 27 sept. 1876.

St. Léonard, 9 octobre 1876.

Révérend Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 25 septembre dernier. En réponse à l'honorable invitation qu'elle contient, je ne puis, vu l'état de santé de ma femme, accepter l'honneur que vous me faites.

J'applaudis de tout cœur à l'heureuse idée que vous avez eu de faire d'une solennité religieuse une fête de famille pour tous les enfants d'Yamachiche et ce n'est pas sans un vif regret que je me vois privé du plaisir d'en faire partie.

Je ne doute pas que le succès de cette fête sera proportionné au mérite qui vous revient comme son organisateur distingué.

J'ai l'honneur d'être,
Révérend Monsieur,
Votre très-humble serviteur,
MAX. BELLEMARE, M. D.

Au Révd. Messire J. H. Dorion,
Yamachiche.

Rév. J. H. Dorion, Ptre. Curé
Yamachiche,
Révd. Monsieur,

J'ai retardé jusqu'à ce jour pour répondre à votre lettre du 25 septembre, pensant pouvoir vous donner une réponse favorable. Mais des circonstances

incontrôlables m'obligent de décliner votre bienveillante invitation.

Je vous prie donc de vouloir bien accepter nos remerciments, en même temps que nos souhaits de succès pour cette fête de famille à laquelle nous aurions tant desiré de prendre part. Enfants d'Yamachiche, nous ne voyons pas sans un sentiment de légitime orgueil les progrès, tant matériels que spirituels, qu'accompli cette paroisse depuis quelques années.

C'est donc avec plaisir que je vous inclus la somme de cinq piastres, faible offrande, il est vrai, mais venant d'un cœur reconnaissant. En vous souhaitant de nouveau plein succès pour cette démonstration

Je demeure avec la plus haute
considération,
Votre très humble serviteur,

P. Meunier, M. D.

Ste. Geneviève, 6 octobre 1876.

Trois-Rivières, 7 octobre 1876.

Révd. Monsieur,

Je suis véritablement chagrin de ne pouvoir me rendre à l'aimable invitation dont vous avez bien voulu m'honorer. Je dois vous dire que si ce n'était l'état de ma santé qui m'empêche de voyager et même de vaquer à mes occupations ordinaires depuis quelque temps, je me ferais un grand honneur d'assister à cette belle fête qui sera sans

doute un bien doux souvenir pour tous ceux qui auront le bonheur d'y assister.

Me voyant dans l'impossibilité de me rendre à votre désir je n'ai pas fait connaître à Madame Panneton que j'avais reçu votre invitation pour laquelle je vous prie de vouloir bien recevoir mes remerciements et excuses.

Je demeure, Monsieur,
Avec le plus profond respect,
Votre très humble serviteur,

CASIMIR GÉLINAS.

Nous avons sous les yeux plusieurs autres réponses à l'invitation de M. le curé Dorion ; mais il serait trop long de les publier toutes ici vû le cadre restreint de ce compte-rendu. Le lecteur peut voir, par les lettres précédentes, que si tous les citoyens originaires d'Yamachiche n'ont pu assister à la grande fête du 18 octobre, tous, du moins, ont manifesté le désir d'y prendre part et formé les vœux les plus sincères pour son entière réussite. La paroisse d'Yamachiche leur est infiniment reconnaissante ponr cette marque non équivoque d'amour et d'attachement profond.

III

Il convient d'intercaler ici le compte-rendu de la fête proprement dite et de parler des préparatifs que les paroissiens d'Yamachiche avaient faits pour recevoir dignement leurs amis et chômer avec une pompe convenable cette fête destinée à faire rejaillir un si vif éclat sur eux.

Un comité d'organisation avait été formé dans ce but par M. le curé Dorion, et les intéressés travaillèrent avec beaucoup d'entrain, sous la direction de ce comité. Sur le chemin que devaient parcourir les étrangers on avait élevé, en plusieurs endroits, des arches de verdure, particulièrement près de la résidence de M. Horace Proulx et vis-à-vis la scierie de M. Chamberlin. Au village, l'on avait exécuté des travaux considérables pour nettoyer les rues et orner les édifices. L'église surtout présentait un coup d'œil ravissant. A l'intérieur, depuis le dôme jusqu'en bas, on l'avait tapissée de verdure et ornée d'immenses banderoles aux couleurs pontificales. Au dessus du maître-autel il avait été construit trois grandes niches dans lesquelles apparaissaient les statues de Ste. Anne, de la Ste. Vierge et de St. Joseph. La statue de la Ste. Vierge, prêtée par les religieuses de la Congrégation pour la circonstance, est une relique précieuse pour cette communauté : elle lui fut donnée

en 1852, par feu Messire Dumoulin, fondateur de l'institution. Au dessous de ces statues plusieurs couronnes de fleurs avaient été suspendues et contribuaient beaucoup à en augmenter l'éclat. La charpente qui soutenait les trois cloches à bénir, élevée dans le chœur, littéralement recouverte de verdure et persemée de très jolies couronnes de fleurs, était surmontée de la belle inscription suivante, qui convenait parfaitement à la fête du jour : *L'harmonie sied partout.* Somme toute, l'église était parée avec un goût vraiment exquis et offrait, comme nous venons de le dire, un coup d'œil tout à fait ravissant. Il est bon de noter ici que les citoyens d'Yamachiche, pour l'ornementation de leur temple, avaient travaillé sous la direction du Dr. L. L. L. Desaulniers, qui avait bien daigné mettre de côté ses nombreuses occupations à Montréal, pour venir aider ses co-paroissiens de naguère, dans leurs préparatifs pour la grande fête. De plus, il serait injuste de ne pas mentionner ici la générosité des MM. Georges et Jos. Héroux, architectes, qui, non-seulement ont travaillé eux-mêmes à l'ornementation de l'église, mais ont aussi fourni le concours puissant de leurs ouvriers qui ont largement contribué aux travaux d'embellissement. Enfin, le très cher frère Sallustien, directeur du collége d'Yamachiche, avait poussé la condescendance jusqu'à permettre à ses écoliers de travailler à l'ornementation de l'église pendant plusieurs jours ; l'aide de ces jeunes gens actifs contribua aussi largement à la confection des travaux d'embellissement.

Somme toute, les préparatifs ont été à la hauteur de la fête. De bonne heure, le matin du 18 octo-

bre, on voyait des drapeaux aux couleurs religieuses et nationnales hissés sur plusieurs édifices du village et flottant au vent. Le village entier présentait un air de fête et de coquetterie tout à fait charmant.

La fête du 18 octobre étant, avant tout, une fête religieuse, devait naturellement commencer par la célébration de l'office divin. Comment, en effet, mieux entreprendre une si belle journée qu'en invoquant les bénédictions célestes sur toutes les joies qu'elle allait procurer ? Une messe solennelle fut chantée par le Révd. M. C. Loranger, curé de Lanoraie, assisté de M. A. D. Gélinas, comme diacre, et de M. A. Lamy, comme sous-diacre. Il y eut du très-beau chant à l'harmonium et la fanfare d'Yamachiche exécuta plusieurs des plus jolis morceaux de son répertoire (1). Le très-révérend M. C. O. Caron, V.-G., fit solennellement la bénédiction des cloches assisté de MM. A. N. Bellemare et Is. Guillemette.

M. le curé H. Bellemare, de St. Justin, prononça le sermon de circonstance et avait choisi pour texte ce verset du psalmiste : *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia.* Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier, même une simple

(1) Voici les noms des MM. qui forment partie du corps de musique d'Yamachiche : Fréderic Daveluy, directeur ; L. A. Lord et Frs. L. Desaulniers, 1ers. cornets ; Philippe Faucher, 2nd cornet ; Narcisse Gélinas, soprano ; Maxime Carbonneau, baryton ; Edmond Bellemare, ténor ; Francis Lacerte, basse ; Woodbery Chamberlin, petit tambour ; Théophile Daveluy, cymbales et grosse caisse.

Le chant est sous la direction de Dlle. Léda Héroux, organiste, et de M. Jules Carbonneau, directeur-

analyse de ce remarquable sermon que nous n'avons pu nous procurer malheureusement.

Voici la liste des parrains et des marraines qui avaient pu accepter l'invitation : l'honorable juge T. J. J. Loranger avec sa Dame ; Dr. L. L. L. Desaulniers avec sa Dame ; M. Raphaël Bellemare avec Dlle. Joséphine Bellemare, sa fille ; M. J. M. Loranger avec Madame Loranger, sa mère ; M. L. O. Loranger avec sa Dame ; M. Sévère Rivard avec sa Dame ; Dr. E. Lacerte avec Madame Sév. L. Desaulniers ; M. Charles Gérin-Lajoie avec Madame G. R. Dufresne ; Dr. H. Beauchemin avec Madame Euchariste Rivard ; Capt. Jos. Duval avec Madame Jos. Héroux ; Dr. Damase Milette avec sa Dame ; M. Ad. Lesieur avec Dlle. Marie-Antoinette Lesieur, sa fille ; M. Honorat Lacerte avec sa Dame ; M. Frédéric Bettez avec sa Dame ; Dr. W. Ferron avec sa Dame ; M. N. H. Beaulieu avec Delle. Sévérine Bellemare ; M. D. L. Desaulniers avec Delle. Malthilde Bellemare ; M. G. Daveluy avec Delle. Maria L. Desaulniers.

La collecte, faite par les Révds. MM. G. Vaillancourt et D. Gérin rapporta, y compris les offrandes des parrains, la belle somme de $600.00 ; c'est un résultat magnifique, qui fait honneur à Yamachiche et aux généreux parrains.

A l'issue de la messe l'assemblée quitta le temple saint, et, en présence d'une foule immense, l'adresse suivante, écrite par Nérée Beauchemin, écr. médecin, fut présentée par son auteur aux citoyens originaires d'Yamachiche :

Monsieur le Juge,

Messieurs,

C'est avec une bien vive émotion que nous voyons réunie dans une même pensée d'amour la belle et nombreuse famille des enfants de cette paroisse. Aussi, Messieurs, ce jour était-il vivement attendu. Il nous tardait de vous revoir. Assis au festin de l'amitié fraternelle, il nous tardait d'entendre vos voix connues et d'évoquer ensemble les fraîches et naïves reminiscences de l'enfance. Il est si doux de songer à ces belles heures de la jeunesse, fleurs suaves tombées une à une de la main des anges.

Tout le charme, toute la poësie de cette fête est dans son cachet de douce et sincère cordialité. C'est une réunion d'amis heureux de revoir au foyer l'aïeul qui tremble, la mère qui sourit, l'ami qui se souvient, l'enfance qui badine, l'innocence qui rêve aux bleux paradis. C'est une agape affectueuse, tous les enfants d'Yamachiche y ont été amicalement conviés, c'est nous qui leur dédions cette fête du cœur, cet *at home*, pour me servir de cette douce expression anglaise qui semble rendre à l'oreille ce qu'il y a de calme et d'exquis dans les paisibles joies de la maison.

En mettant le pied, ce matin, sur cette terre aimée, de quelle intime émotion n'avez-vous pas tressailli ? Cette riche vallée, ces horisons de bois et de montagnes, ces croix du chemin, ces chaumes rustiques, ces ruines où l'herbe pousse, ces pins touflus, ces grands ormes séculaires, ces toits élégants, ces clochers qui brillent, c'était le sol natal

qui déroulait à vos yeux ses perspectives toujours nouvelles, toujours saisissantes ! Pour ceux surtout que le destin avait éloignés de nous depuis longtemps, quelle ne dut pas être leur surprise d'entendre les sifflements de la vapeur sur ce côteau solitaire où s'élevait jadis une humble église silencieuse et recueillie ! Quel ne dut pas être leur surprise de voir luire dans l'espace le dôme de ce temple superbe et les trois flèches amies de nos maisons religieuses ! Pendant que luttiez là-bas, pendant que vous étiez à gravir les sentiers ardus qui mènent aux honneurs, nous avons travaillé nous aussi de notre côté, et nous osons nous réjouir que dans notre travail il y a eu progrès. Les lieux ont changé d'aspects : mais rien n'a varié dans nos cœurs. Nous entourons encore du même culte pieux la vieillesse auguste comme la jeunesse folâtre, le crucifix d'or du sanctuaire comme la croix du chemin, toute verte de mousse, la giroflée des ruines comme l'immortelle des tombeaux, l'arbre d'un siècle comme le vieux chaume aux nids d'hirondelles. C'est encore la vieille foi, l'antique honneur, la grande âme des anciens jours. L'image de la Vierge protège encore nos foyers, la noble Agriculture est encore la reine du sol. Au coin du feu de la veillée, nous aimons à relire les pages originales de l'auteur de *Jean Rivard*, nous aimons à chanter sa douce et mélancolique romance.

Vous ne revoyez pas, il est vrai, la modeste école où votre jeune intelligence s'est ouverte aux premières lueurs de la science. Vous ne revoyez pas ce vieux temple où le Dieu trois fois Saint reçut vos premières adorations. Ses tours vacillantes, son mystérieux portique, sa voûte aux do-

rures pâlies, tout est disparu ! L'asile de vos prières enfantines a été démoli ; mais des mains pieuses ont sauvé de ses ruines la miraculeuse statue de la Patronne. Il a dû vous être bien doux d'apprendre que nous avions conservé ce précieux reliquaire à votre filiale vénération. Cette dévotion particulière à une même sainte, cette confiance populaire à une antique statue, rendue plus vivace par de récents pélérinages, est un lien sacré qui nous unit à vous d'une manière plus intime. Chaque année le soleil d'Yamachiche se lèvera sous l'invocation de Sainte Anne et les noms des absents viendront se mêler sur nos lèvres à ce nom parfumé de prière et d'amour.

Outre la joie que nous éprouvons de recevoir des frères, un autre sentiment bien doux nous anime en ce moment : c'est l'amour du sol natal. Vous, Messieurs, vous donnez une preuve de cet amour en venant en aussi grand nombre prendre part à cette fête, vous surtout qui n'avez pas hésité à vous imposer un sacrifice onéreux en venant, par une saison rigoureuse, lui offrir l'or pur de la générosité. Les cloches seront le mémorial harmonieux de votre gratitude et de vos libérales offrandes. Nous aussi, nous l'aimons ce coin de terre béni où nous voyons partout l'emprunte éclatante des prédilections divines. Nous l'aimons surtout en ce glorieux jour de fête où Yamachiche est particulièrement honorée. Nous l'aimons parceque nous nous glorifions d'appartenir à cette belle paroisse qui a gratifié l'Eglise du Canada d'une aussi riche couronne de Prêtres, la société d'hommes éminents dans toutes les carrières, et qui donne encore aujourd'hui une preuve nouvelle de sa fécondité, en

réunissant, malgré une foule d'absences très-regrettées, un groupe aussi brillant de citoyens distingués.

Serviteurs zélés de l'Eglise et de l'Etat, Yamachiche vous jette aujourd'hui sa première couronne. Cette mère auguste est fière de son ardente et forte progéniture. Vous avez mérité l'estime de vos compatriotes. Yamachiche se glorifie à bon droit de vos actions généreuses. Le vif éclat de vos distinctions sociales réflète sur elle une gloire inapréciable ! Vous ne serez pas étonnés, Messieurs, que nous aimions de tout notre amour cet arbre séculaire dont les rameaux toujours rajeunis par une sève nouvelle ont produit et produisent encore des fruits aussi beaux. Le sol qui a nourri cet arbre puissant est un sol béni du ciel. Ce sol privilégié était bien digne de porter ces très patriotiques et très chrétiennes familles où nous sommes fiers de saluer les ancêtres de ceux qui nous honorent de leur présence, heureuses familles où les vertus civiques et religieuses mêlent leurs fleurs brillantes comme deux belles vignes qui s'entrelacent et se soutiennent l'une l'autre. Nous sommes heureux que l'écho du sanctuaire retentisse de cet hommage public de sincère admiration et d'affectueuse sympathie.

Bienvenue à vous tous, enfants de cette paroisse ! Le soleil d'Yamachiche vous a été bienfaisant, vous avez grandi sous sa douce influence, vous portez dans vos intelligences et dans vos cœurs la marque vive et profonde de ses rayons généreux !

Bienvenue à vous, prêtres vénérables, amis de la jeunesse, pasteurs vigilants, lévites au cœur d'or, dans les lumières de votre science, dans le feu de

votre zèle apostolique, dans cette flamme de charité qui dilate le cœur et se communique aux âmes, vous portez, ô phalange bénie, la vive et lumineuse empreinte de la religion de vos mères !

Bienvenue à vous, ombres chéries de ceux qui ne sont plus, mânes sacrés des Dumoulin, des Desaulniers, nous ne doutons pas que le ciel vous ait permis de venir errer au milieu de nous ! Bienvenu au ciel !

Bienvenue à vous, serviteurs de l'Etat, défenseurs de nos droits, députés de la nation, illustrateurs de la toge, médecins dévoués, notaires intègres, dignes représentants de la Marine et du Commerce, citoyens de tout rang et de toute distinction, le soleil d'Yamachiche vous a été bienfaisant, vous avez grandi sous sa douce influence, vous portez, dans la vive ardeur de votre travail journalier, la marque indélibile de sa flamme vivifiante !

Bienvenue à vous, Dames distinguées, il nous est impossible de louer dignement les grâces voilées de vos vertus !

Bienvenue à vous, représentants de la noble Agriculture : le premier colon qui abattit le premier arbre de la forêt, le premier missionnaire qui y planta la première croix vous ont légué un héritage magnifique. C'est à ces héroïques triomphateurs de la forêt sauvage que vous devez la libre et chrétienne royauté de vos riches domaines. La hutte de feuillages du premier colon est en poussière, les géants de la solitude ont été abattus : les siècles n'ont fait que raviver les victorieuses clartés de l'humble croix de la mission. L'aurore de la foi primitive n'a point pâli, sa douce lumière vous a été bienfaisante. Dans les aspirations de votre

intelligence, dans la sincérité de vos croyances, dans votre fière et virile énergie, dans les battements de votre cœur, vous portez, ô nobles et heureux cultivateurs, la vive et radieuse empreinte de la croix qui anoblit et civilise.

Bienvenue à vous, honorable juge qui avez conçu la belle pensée de cette réunion. Vous avez donné une preuve que, sous l'hermine auguste, bat un cœur qui se souvient de nous. Le soleil d'Yamachiche vous a été bienfaisant : dans votre cœur sensible, dans votre âme sympathique, dans votre intelligence d'élite se réflète encore vive la douce et joyeuse souvenance du soleil natal.

Bienvenue à vous tous qui êtes venus prendre part à cette fête. Soyez persuadés, Messieurs, que longtemps, longtemps, nous conserverons le souvenir de ce jour, comme l'un des plus suaves, comme l'un des plus délicieux entre tous les souvenirs agréables de la vie.

L'honorable M. le Juge Loranger y répondit dans les termes suivants :

Monsieur le Curé,

Messieurs,

Merci, bien des fois merci de votre touchant accueil ! Nous avons quitté depuis longtemps, il est vrai, le sol qui nous a vus naître, le coin de terre aimé qu'ont foulé nos premiers pas, théâtre de nos jeux innocents, témoin des joies naïves de notre enfance ! Bien des années nous avons été sans le revoir, le clocher de la vieille église, le toit bruni de l'humble école, et la statue vénérée de la patronne de ces lieux. Mais en quittant ces objets chers à nos

cœurs, nous ne les avons pas abandonnés. Nous n'en sommes même pas partis tout entiers ; nous y avons laissé une partie de notre âme ! Oui, il n'est pas un seul d'entre nous, qui, le jour du départ, en foulant l'herbe du sentier familier, en se découvrant devant la croix de la route, en jetant un regard d'adieu sur les grands arbres du vieux côteau, ne se soit dit dans son cœur : " j'y reviendrai ! " Alors ceignant nos reins de la triple ceinture du courage, de l'espérance et du souvenir, nous avons entrepris le chemin de la vie !

En quittant la paroisse d'Yamachiche, notre mère commune, nous ne l'avons pourtant pas quitté sans enfants. A vous, nos parents, nos amis, à vous nos frères, nous avons confié le dépôt de son antique honneur, la perprétration des vertus de nos pères et la garde de leurs tombeaux. Nous n'avons pas dit comme ces enfants de la forêt, qu'un ordre barbare chassait de leurs foyers : " Dites aux os de nos pères, de se lever, et s'ils marchent devant nous, nous les suivrons ! " Soumis à la nécessité, nous avons laissé leurs dépouilles mortelles reposer en paix sous les tertres du vieux cimetière, à l'ombre de la croix de bois, sur laquelle viendront un jour s'inscrire nos noms à côté de leurs noms, et nos cendres à côté de leurs cendres, dormir de leur dernier sommeil. C'est ainsi que nous avons emporté avec le culte des morts, le souvenir des vivants, en nous éloignant de ces lieux que ce matin nous revoyons avec tant de bonheur !

Croiriez-vous, cependant, vous qui êtes restés ici, à cultiver le champ paternel, et qui parfois avez peut-être jeté un coup d'œil d'envie échappé à votre

rude labeur, sur ceux qu'un sort plus heureux semblait favoriser, que la fortune que nous poursuivions nous ait attendus, qu'elle soit même venue nous chercher ; que nos jours se soient toujours écoulés sans secousse et sans froissement, que pour nous la mer ait toujours été calme, le ciel toujours serein et que la rose ait toujours dérobé l'épine ? Votre erreur serait profonde ! La vie est un combat où le triomphe est moins le prix de la force, que celui du courage, et celui-là sçait le mieux réussir qui sçait le plus travailler !

Comme vous, nous avons travaillé et quand la sueur de vos fronts fertilisait vos champs, les veilles de nos nuits fécondaient nos entreprises. Mais le travail n'est pas un malheur. C'est par le travail que l'homme tombé se relève, et Dieu qui prend en pitié ses misères a fait du châtiment de sa faute l'instrument de sa rédemption et de sa prospérité. Pauvres, jeunes et sans appuis, jetés inconnus au milieu de la foule indifférente ou hostile, ne connaissant du monde que ce qu'il en fallait apprendre pour s'y frayer un sentier, c'est au travail que nous avons demandé une part de son abondance et c'est le travail qui nous a mérité la place que nous y avons conquise. C'est le travail qui nous a fait le peu que nous sommes ! Mais ce travail, il pouvait rester infructueux car il ne seconde pas toujours les efforts. Espérer le contraire serait s'abandonner à une flatteuse mais trompeuse illusion !

Dans ce pays vivant au milieu d'une paix profonde, où toutes les luttes sont amicales et les guerres pacifiques, luttes de la plume et de la parole, guerres du commerce et de l'industrie, où chaque homme est l'architecte de sa fortune et le fils de

ses œuvres, le succès dans les professions encombrées, dans le commerce encore rétréci, dans l'industrie née d'hier, le succès, dis-je, dans ces diverses branches est chose difficile, et celui qui l'atteint et qui, quelque modique qu'elle soit, parvient à maîtriser la fortune, celui-là peut se dire bien des fois heureux et béni entre bien d'autres. Comme dit le poëte latin, " il peut en marquer les murs d'une croix blanche, celui qui se bâtit une maison ! "

Cette bénédiction elle n'a pas manqué aux enfants de cette paroisse ; mais ce n'est pas à leurs efforts, à leurs talents, à leur énergie seule, qu'ils doivent attribuer leur bonheur. Ils ont été bénis comme tout ce qui nait et croit à Yamachiche, les champs comme les familles, la montagne comme la plaine, les vallons comme les bois, la chaumière du pauvre comme la maison du riche, le temple du Seigneur comme vos maisons d'éducation. Du haut de sa tour, Ste. Anne a vu les voyageurs comme les gardiens du logis, et elle s'est souvenue des uns comme des autres. En priant pour les enfants de sa paroisse, il ne pouvait non plus oublier ceux qu'il avait protégés, le prêtre vertueux, qui, pendant près de trente ans fut votre curé, et dont la mort a laissé au milieu de vous, un vide que son successeur pouvait seul remplir.

Qu'il me soit permis, en cette occasion émouvante, où pour la première fois depuis sa mort, je me trouve dans une réunion de la paroisse qui m'a vu naître et qu'il a si longtemps dirigée, qu'il me soit permis au nom de mes anciens camarades qui ont partagé ses bienfaits et au mien, d'offrir à sa mémoire un tribut de gratitude, à ses mânes

l'hommage de notre souvenir, et de répandre une larme sur sa tombe.

A côté de ce souvenir funèbre, évoquons en de moins tristes. Yamachiche et Nicolet sont frères. C'est par Nicolet que les élèves d'Yamachiche ont passé. Yamachiche les a vus naître à la vie naturelle, Nicolet les a vus naître à la vie de l'intelligence. Il est impossible que nous, qui appartenons aux deux endroits, les séparions dans notre souvenir, quand ils sont si intimement unis dans notre passé, dans notre enfance et dans notre jeunesse. Aussi est-ce à Nicolet, au milieu de cette fête mémorable dont le pays entier a gardé le souvenir, le 26 mai 1866, qu'a originé la pensée de la fête d'aujourd'hui, et c'est à vous, M. le Curé, qu'il a été donné de la réaliser. Nous nous sommes dit ce jour-là : puisque parmi les hommes distingués de toutes les classes du pays qui se trouvent ici parmi les anciens élèves de Nicolet, il en est tant à qui Yamachiche a donné le jour, pourquoi n'aurions-nous pas aussi notre fête particulière, notre fête patronale, non limitée cette fois aux collégiens, mais un banquet de famille auquel serait convié toute la paroisse. Cette fête longtemps projetée est enfin venue. Une occasion sainte, solennelle, que l'Eglise saisit toujours avec empressement et qu'elle célèbre avec éclat, lui a fourni une date naturelle. Les cloches nous ont appelé et nous sommes venus.

Les tribus d'Israël, revenues à Jérusalem, après une longue absence, y trouvèrent le temple détruit, et ils eurent à le rebâtir. Nous aussi, en arrivant ce matin, nous avons trouvé sous des ruines le sanctuaire de la vieille église. Mais à sa place nous en avons trouvé une autre surpassant en

splendeur et en beautés architecturales non-seulement le vieux temple, mais encore, je ne crains pas de le dire, presque toutes sinon toutes les églises du pays. Cette église, la première de ce genre en Canada, restera en même temps que l'orgueil de votre paroisse et l'honneur de son architecte, un monument national.

Quand nous sommes partis, deux humbles maisons d'écoles se trouvaient seules dans le village. Ces écoles modestes dont nous nous souvenons avec bonheur—les noms de leurs instituteurs sont surtout profondément gravés dans nos cœurs—sont aujourd'hui remplacées par des établissements splendides. L'un sous la direction des filles de Marguerite Bourgeois, l'autre sous celle des enfants de Jean Baptiste de Lassalles, orneraient aucun endroit comme ils ornent le vôtre. Puis-je oublier votre hopital, un de ces pieux asiles ouverts à la souffrance et aux orphelins, inspirés par Dieu, fondés par ses serviteurs et servis par ses anges ?

En un mot, en arrivant ici, nous avons trouvé tout aggrandi, tout amélioré au moral comme au matériel, village, institutions, maisons, rues, commerce, industrie, tout excepté une chose qui est restée la même et ne changera jamais : votre cœur et le nôtre !

IV

Après la présentation des adresses, les visiteurs se rendirent à l'Asile de la Providence où devait se prendre le diner. L'Asile avait été orné avec beaucoup d'élégance et de goût. Au dessus de la porte principale on lisait l'inscription suivante : *Bienvenue à nos hôtes* ! La salle du banquet était parée avec art ; on voyait suspendues aux mûrs les inscriptions qui suivent : *Honneur aux convives, Joies et bonheur, Charité embrasse tout, Les sons s'harmonisent, les vœux s'accordent ;* puis, au fond de la salle, un magnifique tableau à l'huile représentant le fondateur de l'Asile, Messire J. H. Dorion, et au dessous de cette toile les trois mots *Hommage au mérite*, écrits en lettres dorées. Les mets nombreux et variés, exposés sur les tables, avaient été si bien apprêtés qu'ils auraient fait envie aux plus fins gourmets. Les bonnes sœurs, qui servirent elles-mêmes leurs soixante et dix convives, furent d'une politesse et d'une amabilité charmantes. A la fin du diner une jeune orpheline lut l'adresse suivante :

Monsieur le juge,

Messieurs et Mesdames,

L'honneur insigne qui revient aujourd'hui à l'hospice Ste. Anne de recevoir une société d'élite

composée d'anciens citoyens d'Yamachiche réunis en ce jour de fête nous touche sensiblement, tout accoutumées que nous soyons à attirer sur nous les regards bienveillants de personnes bien posées dans la société. Notre humble Asile est pour le moment le rendez-vous de ceux qui d'habitude sont les bienfaiteurs de semblables institutions. Aussi notre bonheur est grand, notre joie est à son comble. De cet hospice nous voulons, nous aussi, faire entendre notre voix et dire : Honneur aux enfants d'Yamachiche qui par leurs talents, leur application, leur persévérance, leur conduite honorable, ont su se faire une position enviable dans la société. C'est à vous que nous adressons ces paroles, vous, les objets de la joyeuse fête de ce jour.

Nous nous félicitons nous-mêmes d'appartenir à cette belle paroisse d'Yamachiche dont les enfants, en si grand nombre, sont parvenus à des postes honorables.

Déjà, Messieurs et Mesdames, cette fête est sur son déclin. Elle aura le sort des choses de ce monde qui passe, mais elle aura le sort des jours qui laissent près eux un doux souvenir. Oui, longtemps nous nous rappelerons avec bonheur ce beau jour de fête et surtout l'honneur insigne qui revient à cet humble établissement de vous avoir abrités pendant un temps hélas ! si court.

Agréez, Messieurs et Mesdames, nos humbles et sincères félicitations ; nous offrons aussi nos remerciements à Monsieur le Curé, notre Vénéré Pasteur, qui nous a procuré l'honneur de votre visite.

L'Hospice d'Yamachiche.

M. le curé Dorion, se levant alors, remercia les visiteurs de l'honneur qu'ils venaient de procurer à leur paroisse natale. " Cette fête, dit-il, témoignera toujours de votre profond attachement à Yamachiche ; elle redira aux générations futures votre générosité, votre esprit d'union, de fraternité, et sera un puissant exemple d'émulation pour les jeunes enfants d'Yamachiche de marcher sur vos traces et d'imiter votre piété filiale. Merci bien des fois, au nom de cette paroisse et au mien, à vous qui avez si puissamment contribué à rehausser l'éclat de la bénédiction de nos cloches. Le don superbe que vous offrez à Ste. Anne attestera de votre reconnaissance à Yamachiche qui se glorifie, à bon droit, de vous avoir donné le jour." Les convives se dispersèrent ensuite pour se réunir au collége des Frères et au couvent de la Congrégation. Malheureusement le temps ne leur permit pas à tous de visiter ces deux établissements qui font également honneur à la paroisse d'Yamachiche. Il avait été convenu que le retour au vapeur *Trois-Rivières* se ferait à trois heures précises. Cet incident fâcheux est d'autant plus regrettable que les bonnes Sœurs et les chers Frères avaient fait des préparatifs considérables pour recevoir dignement les visteurs. Malgré qu'ils ne purent tous se rendre à ces deux institutions, cependant quelques uns des visiteurs s'y rendirent, et nous sommes vraiment heureux de constater que ces préparatifs ne demeurèrent pas tout-à-fait inutiles.

Au couvent de la Congrégation, une adresse et du magnifique chant avaient été préparés. Voici cette adresse, que l'on a eu l'obligeance de nous communiquer :

Honorable Juge,

Messieurs et Mesdames,

La fête est double pour nous ; comme paroissiennes, nous nous réjouissons d'un événement à jamais mémorable pour Ste. Anne d'Yamachiche ; comme élèves du couvent, nous nous félicitons de l'honneur insigne qui nous est conféré par la visite de personnages si distingués et si éminents.

En cette dernière qualité, nous voudrions pouvoir vous dire, Messieurs et Mesdames, combien nous apprécions votre bienveillance à notre égard ; mais, l'éloquence n'est pas notre partage nous ne savons vous dire autre chose qu'un *merci* bien sincère, bien profond et bien respectueux. Veuillez l'accueillir dans toute sa simplicité ; et dussiez-vous mettre en œuvre les ressorts de vos nobles intelligences pour le commenter, l'amplifier, l'orner, il ne rendrait pas encore ce qu'éprouvent nos cœurs de reconnaissance et de très-haute estime à votre égard.

Nous prions le ciel de vouloir bien être notre supplément et de récompenser votre généreuse condescendance pour nous, en bénissant de plus en plus, vos œuvres, vos familles et vous-mêmes.

Au collége des Frères des Ecoles Chrétiennes, une adresse, des mélodrames et du très-beau chant avaient aussi été préparés. L'adresse suivante dont le cher Frère Sallustien, directeur de l'institution, a bien voulu permettre la publication ici, avait été écrite pour être lue aux illustres visiteurs :

Monsieur le Juge,

Messieurs du clergé,

Messieurs,

Depuis longtemps nos bien-aimés professeurs nous avaient annoncé qu'une belle et touchante démonstration devait avoir lieu dans notre vieille paroisse d'Yamachiche. Aussi, nous attendions l'époque du 18 octobre avec une bien légitime impatience. Il nous tardait de vous voir. Enfin, ce jour promis et désiré a paru et, à nous aussi, il a été donné d'en jouir, et d'en jouir doublement.

Ce matin nous étions au temple saint quand le ministre sacré fit usage de l'eau bénite, de l'huile sainte et de l'encens pour baptiser les cloches qui chanteront désormais, dans leur poëtique et harmonieux langage, les louanges du Dieu trois fois Saint et convoqueront les fidèles aux réunions de prières et d'amour. Nous étions là, et nous avons ainsi participé aux prémices des joies de la grande fête de ce jour.

Vous avez voulu, Messieurs, donner une preuve évidente de la justesse du proverbe : " A l'enfance les privilèges, à elle les faveurs. " Oui, vous avez voulu que nous fussions traités en enfants tendrement aimés, puisque vous portez la condescendance jusqu'à nous visiter dans notre Institution. A vous donc toute notre reconnaissance et veuillez agréer l'expression de nos vifs et sincères remerciments pour cette marque de bonté à notre égard.

Outre qu'elle nous honore nous-mêmes d'une manière toute particulière, votre visite à la paroisse natale est aussi un grand honneur pour vos anciens

co-paroissiens. Sujets distingués de l'Eglise et de l'Etat, votre venue à Yamachiche atteste hautement que les dignités et les honneurs qui vous ont été prodigués ailleurs n'ont pas éteint en vous cet attachement profond au clocher natal, qui vous fait le plus grand honneur.

Il y quelques années, Messieurs, vous étiez ce que nous sommes aujourd'hui : des élèves sur les bancs de l'école ; mais disons tout, vous étiez des élèves au cœur docile, des élèves studieux et consciencieusement appliqués au devoir. Aujourd'hui, vous être devenus, pour ainsi parler, des flambeaux d'intelligence dans le monde social et chrétien ! Puisque nous sommes à l'entrée de la route qu'autrefois vous avez suivie, à quelque prix que ce soit, nous poursuivrons notre chemin. Comme ce métal qui forme les cloches que l'on vient de bénir si solennellement, s'est d'abord soumis à l'opération qui l'a transformé en un instrument à la fois superbe et élégant, de même nous nous plierons à toutes les règles propres à nous assurer une bonne et saine éducation. Nous laisserons ces zélés professeurs à qui nous avons été confiés détruire en nous les aspérités de caractère, les raideurs de notre jeune nature inculte, broyer enfin tout notre être moral pour nous faire participer aux bienfaits si précieux d'une éducation morale et chrétienne. Bien plus, nous les aiderons dans ce travail difficile et épineux, en favorisant leur action bienfaisante et salutaire, par une soumission absolue et en leur rendant en affection filiale tout ce que leur coûte de sueurs et de sacrifices notre éducation. Et puis, quand le moment sera venu pour nous de quitter cet asile de paix, de

vertus, de sciences et de bonheur, nous pourrons, nous osons le croire, marcher au moins de loin sur les traces de nos nobles visiteurs et de nos frères ainés.

Tel est, Monsieur le Juge et Messieurs, l'écho fidèle de nos sentiments et de nos plus ardents désirs, sentiments que notre digne et vénéré pasteur inculque dans nos jeunes cœurs et que nos bien-aimés et zélés professeurs s'efforcent de cultiver en nous tous les jours. Nous prions le ciel de bénir vos entreprises en reconnaissance du puissant encouragement que votre présence ici donne à notre institution.

En terminant, veuillez bien le croire, M. le Juge et Messieurs, notre désir le plus ardent pour l'avenir sera de faire ce que vous nous enseignez si bien par votre exemple aujourd'hui : " l'honneur de notre belle paroisse d'Yamachiche et la consolation de l'Eglise, notre Mère."

Les Elèves des FF. des Ecoles
Ch. d'Yamachiche.

Somme toute, la fête du 18 octobre 1876 à Yamachiche, laissera des souvenirs inéfaçables dans l'esprit de tous ceux qui en ont été les heureux témoins. Elle a obtenu un succès digne de la belle paroisse d'Yamachiche, de ses anciens paroissiens et de son digne curé, Messire J. H. Dorion, qui a été l'habile organisateur de cette touchante démonstration.

Comme témoignage durable et constant d'affec-

tion pour leur paroisse natale les illustres visiteurs ont offert à l'église d'Yamachiche une magnifique cloche du poids de 1,200 lbs, sur laquelle on lit les mots suivants : " *Offerte à Ste. Anne par les anciens paroissiens d' Yamachiche reconnaissants.*" Cette superbe cloche a été fabriquée à la célèbre maison Mears et Stainbank, de Londres, Angleterre. Elle redira aux générations futures, dans son sublime et harmonieux langage, l'attachement remarquable qui a toujours existé et qui existera toujours, nous en avons le ferme espoir, parmi les enfants d'Yamachiche !

V.

Nous croyons faire plaisir au lecteur en intercalant dans cet opuscule une liste des prêtres, religieux, avocats, médecins, notaires, députés, étudiants etc., sortis d'Yamachiche. Cette liste n'est probablement pas tout-à-fait complète et nous prions ceux qui pourraient y ajouter de nouveaux noms de vouloir bien nous les faire parvenir. Monsieur l'abbé Nap. Caron, curé de Saint Wenceslas et qui a bien daigné nous aider à faire cette liste, publie actuellement une " Histoire d'Yamachiche " dans le *Foyer Domestique* d'Ottawa. Notre digne ami serait très-reconnaissant envers toutes les personnes qui pourraient lui fournir des renseignements de nature à compléter la liste que nous publions ici.

Le signe † veut dire décédé.

Noms.	*Etat ou Profession.*
† Augustin Rivard Dufresne (1)	Membre Ass. Législative.
† Michel Caron	Membre Ass. Législative.
† Charles Caron (2)	Membre Ass. Législative.
† Amable Duchesne	Ecclésiastique.

(1) Mr. Aug. Rivard a représenté le comté de Saint-Maurice, de 1792 à 1796. C'est le grand-père maternel du Dr. L. L. L. Desaulniers.

(2) Père de Mr. Barthélemy (dit *Elie*) Caron, qui demeure à Yamachiche. M. Charles Caron fut membre de 1805 à 1814.

† Frs L Desaulniers (1).....Membre Ass. Législative.
† S J N Dumoulin [2].....Prêtre.
† Alexis Lamy.....Ecclésiastique.
† Chs Thomas Caron.....Prêtre.
† Jean Zéphirin Caron.....Prêtre, V. G.
† Jean-Baptiste Daveluy.....Prêtre.
† L B C Gugy.....Avocat, ex-M. P. P.
† Calixte Bellemare.....Ecclésiastique.
† Emmanuel Lord.....Médecin.
† Frs L Desaulniers, A M.....Sous-Diacre.
F X Dussault.....Clerc-Viateur.
† Isaac L Desaulniers A M.....Prêtre, V. G.
Petrus Hubert.....Notaire.
† F X A R Bellefeuille.....Notaire.
† Augustin Milette.....Prêtre.
† Evariste L. Desaulniers.....Ecclésiastique.
F E Milot.....Notaire.
Joseph Bettez.....Médecin.
T J J Loranger.....avocat, juge, ex-M- P. P.
Elie L Desaulniers.....Prêtre.
P Milot.....Notaire.
L L L Desaulniers.....Médecin, ex M. P.
Elie Lacerte.....Médecin, M. P. P.
Alexis Milette.....Médecin.
Luc Trahan.....Prêtre.
Moïse Héroux.....Notaire.

(1) M. Frs. L. Desaulniers représenta le comté de Saint-Maurice de 1836 à 1838 et de 1844 à 1848. Parmi ses fils se trouve le Dr. L. L. L. Desaulniers.

(2) M. Dumoulin demeura à Yamachiche dès sa plus tendre enfance et sa famille y résida pendant longtemps. On peut, avec assez de raison, le considérer comme un enfant de cette paroisse.

François Caron.....Avocat, juge.
A N Bellemare, A. M.....Prêtre.
Clément Loranger.....Prêtre.
Moïse Carbonneau.....Notaire.
Chs Gérin-Lajoie.....M. P.
Ant Gérin-Lajoie.....Avocat.
Raphaël Bellemare.....Avocat.
Ab L Desaulniers.....Avocat, ex M. P. P.
Léger Boucher.....Notaire.
Onés Bellemare.....Notaire.
Isaac Guillemette.....Prêtre.
Pierre Gélinas.....Notaire.
Jos M Loranger.....Avocat, C. R.
Raphaël Gélinas.....Prêtre, S. J.
Isaac Gélinas, A. M.....Prêtre.
Honoré Bellemare.....Prêtre.
Hyacinthe Trahan.....Prêtre.
L Onés Loranger.....Avocat, M. P. P.
Sévère Rivard.....Avocat.
Pierre Bellemare.....Prêtre.
Damase Milette.....Médecin.
Joseph Blais.....Prêtre.
A Désiré Gélinas.....Prêtre.
Alex L Desaulniers.....Prêtre.
Jules Milot.....Notaire.
Adolphe Lamy.....Instituteur.
Léger P Hubert.....Notaire.
Narcisse Lacerte.....Médecin.
† Ulderic Bellemare.....Avocat.
Elzéar Gérin.....Avocat, ex M. P. P.
Georges Vaillancourt.....Prêtre.
Henri Milette.....Prêtre.
Chs H Bellemare.....Prêtre.

Max Bellemare. . . . . .Médecin.
Denis Gérin. . . . . .Prêtre.
Wilbrod Ferron. . . . . .Médecin.
L A Lord. . . . . .Notaire.
† Paul Girardin. . . . . .Novice, Oblat.
Henri St Louis. . . . . .Notaire.
Antoine Lamy. . . . . .Prêtre.
Narcisse Gélinas. . . . . .Notaire.
J Elzéar Bellemare. . . . . .Prêtre.
Georges Pager. . . . . .Prêtre.
Hercule Bellemare. . . . . .Prêtre.
Pierre Meunier. . . . . .Médecin.
Elie Blais. . . . . .Prêtre.
Evariste Pelletier. . . . . .Ecclésiastique.
Nap H Beaulieu. . . . . .Etudiant en Droit.
Nérée Beauchemin. . . . . .Médecin.
Aimé Gélinas. . . . . .Avocat.
Frs L Desaulniers. . . . . .Etudiant en Droit.
Edouard Ferron. . . . . .Médecin.
Alex L Desaulniers. . . . . .Prêtre.
L O Max Bellemare. . . . . .Etudiant en Médecine.
Olivier Villemure . . . . . .Frère Oblat.
Dionis L Desaulniers. . . . . .Avocat.
Moïse Blais. . . . . .Novice, Oblat.
Thomas Boucher. . . . . .Ecclésiastique.
Elisée Bellemare. . . . . .Etudiant en Médecine.
Nérée Duplessis. . . . . .Etudiant en Droit.

N.-B.—Les MM. suivants ont été aussi journalistes : R. Bellemare, A. Gérin-Lajoie, Ab. L. Desaulniers, E. Gérin (actuellement rédacteur-en-chef du *Constitutionnel*, Trois-Rivières.) Nap. Hudon-Beaulieu, Aimé Gélinas et F. L. Desaulniers.

Frères des Ecoles Chrétiennes.

Noms.	*Noms de Religion.*
† Honoré Bernier	F F. Catulius.
Denis Hubert	Victorian.
Charles Pothier	Servilian of Jesus.
Joseph Gélinas	Salutian.
Narcisse Gélinas	Deicolus.
Antoine Gélinas	Victurnian.
† Alphonse Ferron	Uffrid.
Paul Gélinas	Thurian.
Félix Pellerin	Fabrician.
Narcisse Dupont	Abondian of Mary.
Pierre Gélinas	Matthew of Jesus.
Joseph Panneton	Christian of Mary.
Isaac Gélinas	Magnus-Joseph.
Théophile Pepin	Paphylinus.
Antoine Lapointe	Mathias-Gordian.
Calixte Milot	Simon of Mary.
† Cyriac Audet-Lapointe	Marc.
Sévère Thisdel	Samuel-Baptist.
Napoléon Gélinas	Urial-Joseph.
Gélase Gignac	Urbain.
Thomas Panneton	Prosper of Mary.
Paul Pellerin	Raphaël-Renald.
Hector Milot	Robert-King.

Religieuses Ursulines, Trois-Rivières.

Noms.	*Noms de Religion.*
† A Rivard-Dufresne	SS. St. Louis de Gonzague
† Reine Riv.-Dufresne	St. Antoine.
† Pélagie Riv. Dufresne	St. Jean-Baptiste.

† Marie Euph Caron- - - - - - -	St. Michel.
Adélaïde Hubert- - - - - - - -	St. Hubert.
M Frse Caron- - - - - - - - -	St. Charles.
† Euphrosine Hubert- - - - - - -	St. Augustin.
Luce Girardin- - - - - - - - - -	Ste. Appoline.
Tharsille Langlois- - - - - - -	Ste. Luce.
† Louise Duchemin- - - - - - - -	Ste. Julienne.
Henriette Lefèbvre- - - - - - -	Ste. Monique.
Marguerite Trahan- - - - - - -	Ste. Thérèse.
Olivine Bellemare- - - - - - - -	St. Germain.
Délia Vincent- - - - - - - - - -	Ste Julienne.

RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION N.-D.

M A Philomène Lesieur- - - -	Ste. Sabine.
M Elise Lamy- - - - - - - - -	de l'Intérieur de Jésus
M Caroline Bellemare- - - - -	Ste. Angelina.
M Odile Lord- - - : - - - - - -	de l'Int. de St. Joseph
Marguerite Lavergne- - - - - -	Ste. Sévérine.
Mathilde Dussault- - - - - - -	Ste. Candide.
M Léa Lord- - - - - - - - - -	Ste. Cornélie.
† Odile Lamy- - - - - - - - - - -	Ste. Eutychienne.
M Adéline Bellemare- - - - - -	St. Raphaël.
M Adèle Gélinas- - - - - - - -	Ste. Eutychienne.
Marie Onés. Lord- - - - - - - -	Ste. Félicie.
M Anne Duchemin- - - - - - -	Ste. Zénaïde.

† M. A. Azilda Bellemare, décédée *postulante.*

SŒURS-GRISES, MONTRÉAL.

Adèle Lamy - - - - - - - - - -	SS. Lamy.
Aglaë Lamy - - - - - - - - - -	Caron.
Hélène Lamy - - - - - - - - -	Beaubien.
Eliza L. Desaulniers - - - - -	Desaulniers.
Edwidge Hubert - - - - - - - -	Hubert.
† Célanire Lamy - - - - - - - - -	Ste Jeanne de Chantal

RELIGIEUSES DE LA PROVIDENCE, MONTRÉAL.

Rose Gélinas - - - - - - - - - -SS. Madeleine.
Augustine Hubert - - - - - - - Jean-Berchman.
Joséphine Dorion - - - - - - - Joseph-Hercule.
M. Armésime Panneton - - - -Novice.
M. Eléonore Trahan - - - - - -Postulante.
M. Agnès Gélinas - - - - - - -Postulante.
Albina Riv. Dufresne - - - - -Postulante.
Albina L. Desaulniers - - - - -Postulante.

RELIGIEUSE DU BON-PASTEUR, MONTRÉAL.

Philomène Gélinas - - - - - -Sr. Ste. Eudoxie.

RELIGIEUSE CARMÉLITE, MONTRÉAL

Emélie Hubert - - - - - - - - -Sr. Marie de la Trinité.

N. B.—En récapitulant les listes précédentes on trouve qu'il est sorti de la paroisse d'Yamachiche :

Membres du clergé 37.—Religieux 26.—Religieuses 43.—Juges 2.—Membres du Parlement 12.—Avocats 13.—Médecins 12.—Notaires 14.—Journalistes 7.

VI.

Il n'est pas hors de propos, croyons-nous, de publier ici une liste de tous les prêtres qui ont desservi la paroisse d'Yamachiche, depuis 1718 jusqu'à nos jours ; nous avons pensé de plus, que de courtes notes historiques sur chacun d'eux seraient aussi lues avec un vif intérêt. Si la paroisse d'Yamachiche à pu fournir à l'église et à l'état un bon nombre de sujets distingués, si elle figure enfin de nos jours, parmi les plus remarquables paroisses de la province de Québec, il n'y a pas en douter, c'est à ses dignes curés qu'elle en est surtout redevable. Le souvenir de ces hommes dévoués ne périra pas ; il restera toujours gravé profondément dans la mémoire des paroissiens d'Yamachiche reconnaissants.

Avec une bienveillance qui lui mérite nos plus sincères remerciements, M. le curé Dorion a daigné nous transmettre lui-même la liste de ses prédécesseurs. De plus, nous aimons à déclarer que le *Répertoire* de M. l'abbé Tanguay nous a été d'un grand secours dans l'accomplissement de ce travail.

Les chiffres placés à la suite de chaque nom de curé ou desservant indiquent le nombre d'années que ce curé a exercé le saint ministère à Yamachiche.

Joseph-Augustin Quintal, en 1718.—Ce missionnaire récollet a fait un baptême cette année là, à Yamachiche. Il fut chargé, en 1713, de la mission

sur la rivière Sainte-Jean-Baptiste (aujourd'hui Nicolet). En 1730 il était gardien du couvent des Récollets, à Trois-Rivières, et succéda quelques années plus tard à Potemien Houdin, comme supérieur du couvent de Trois-Rivières. Il desservit aussi le Cap de la Madeleine, puis Yamachiche en 1724, et mourut le 17 novembre 1776. M. Quintal est le premier missionnaire dont le nom figure dans les régistres de la paroisse d'Yamachiche ; mais il est certain, néanmoins, que des missionnaires jésuites et récollets y vinrent avant lui, comme on peut le voir dans les *Relations* du Père Bressiani.

Chérubin Déniau, 1722 à 1723.—Il appartenait à la société des récollets, fut ordonné à Québec le 3 décembre 1700, exerça le ministère en 1715, à Beaumont, comme missionnaire. Il mourut à Montréal, le 11 janvier 1732 âgé de 65 ans et fut inhumé dans l'église paroissiale de la même cité.

Salvin Boucher, 1728–1733.—Ce missionnaire, qui était aussi récollet, fut ordonné à Québec le 1er octobre 1725 et desservit Sainte-Croix de 1738 à 1744. Sa mort arriva le 5 novembre 1761. Le frère C. Déniau desservit aussi Yamachiche pendant l'année 1728.

Jean-Baptiste Lajus, 1734.—Comme ses prédécesseurs il était récollet. Il fut ordonné le 24 août 1727, nommé aumônier du fort Saint-Frédéric, entre 1732 et 1733. Avant cette époque il avait été missionnaire à Sainte-Croix et à Lotbinière. En

1761, on lui confia la charge importante de supérieur des récollets, et il mourut le 24 juillet 1767.

Mathurin Gasnault.—Sulpicien, desservit aussi Yamachiche pendant l'année 1734. Il vit le jour en France, dans le diocèse d'Angers, fut ordonné le 20 mars 1720 et partit la même année pour les missions du Canada. On lui confia d'abord la desserte de Repentigny à son arrivée en Canada. Il mourut à Montréal, le 15 avril 1749, à l'âge peu avancé de 55 ans.

Jean Matis, 1735.—Né le 30 mai 1701 dans le diocèse de Rheims (France) il entra dans la société de St. Sulpice, fut ordonné en 1726 et se consacra aux missions du Canada où il arriva le 28 août de la même année. Il desservit successivement les missions de Sainte-Anne, de Saint-Laurent et de Saint-Sulpice où il mourut, le 4 janvier 1769, âgé de 68 ans.

Charles Pocqueleau, 1736–1741.—Ayant été ordonné le 18 octobre 1734, il fut d'abord employé dans plusieurs missions, puis, en 1739, on l'envoya, comme curé, à la Rivière-du-Loup ; en 1743, on lui confia la cure de Sainte-Geneviève de Batiscan. C'est pendant qu'il était curé de la Rivière-du-Loup qu'il desservit Yamachiche. Il quitta le Canada en 1748.

Jacques-Maxime Chef-de-Ville de la Garenne, 1741-1778. C'est le premier prêtre qui fut nommé

curé d'Yamachiche, après avoir desservi cette paroisse, comme missionnaire, pendant quinze ans. Il naquit à Québec le 28 mars 1714, fut ordonné le 23 septembre 1741 et envoyé, la même année, à Yamachiche où il passa le reste de ses jours. Il mourut le 1er novembre 1778, et fut inhumé le lendemain dans l'église d'Yamachiche. M. Tanguay le fait mourir "en 1770," ce qui est évidemment inexact.

Laurent-Joseph Bertrand, 1779-1786,—Il fut ordonné le 18 août 1776; nommé curé d'Yamachiche en 1779 et curé de la Rivière-du-Loup, en 1790, où il s'éteignit, âgé de 69 ans, le 13 octobre 1813.

Jean-Baptiste Pétrimoux, 1786.—Il appartenait à la société des récollets et s'appelait en religion "Frère Dominique." Il fut admis au sacerdoce le 23 septembre 1758. En 1789, il était au couvent de Montréal, puis en 1796, on le nomma curé de l'Assomption où il mourut, le 3 juin 1799, à l'âge de 62 ans. Ce religieux ne passa que quelques mois à Yamachiche.

Jean-Baptiste Griault, 1786-1788.—Il naquit à Québec, le 8 février 1758, fut ordonné le 5 avril 1783 et demeura une année à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, comme vicaire. En 1792, on le nomma curé du Cap Saint-Ignace et, en 1806, curé de Sainte-Anne de la Pocatière où il mourut, le 8 mai 1814, à 56 ans.

Thomas Kimber, 1788–1802.—Comme son p édesseur, il naquit à Québec, le 2 Septembre 1758, précisément au temps de nos grandes luttes contre les anglais, luttes qui devaient se terminer par notre soumission au drapeau britannique. Il fut ordonné le 22 septembre 1781, envoyé à Saint-Ours l'année suivante, comme vicaire, et à Verchères, en 1802, comme curé. Il se retira du ministère en 1823 et mourut le 19 janvier 1832, à l'âge de 73 ans. Son corps repose dans l'église de Verchères. M. Tanguay dit qu'il fut appelé à la cure d'Yamachiche "en 1796," cependant on voit, par les régistres d'Yamachiche, que c'est en 1788.

Charles Ecuyer, 1802--1820.—Il naquit à Montréal, le 20 novembre 1758, fut ordonné le 5 avril 1783, et agrégé au Seminaire de Montréal le 21 octobre 1788. Il ne demeura que deux ans agrégé à ce séminaire et fut appelé à la cure de Repentigny, en 1793. Après avoir passé neuf ans à Repentigny il fut nommé curé d'Yamachiche. C'est dans cette dernière paroisse qu'il mourut, le 29 mai 1820, à l'âge de 62 ans. M. Ecuyer est un des curés les plus remarquables qu'ait eu Yamachiche. Il eut la gloire d'avoir été le protecteur de feu M. l'abbé Jean Holmes, dont la réputation d'orateur et de savant est universellement reconnue. Ayant vû le jeune Holmes chez un M. Burroughs, instituteur à Trois-Rivières, M. Ecuyer le prit sous sa protection, l'emmena avec lui à Yamachiche, le convertit au catholicisme et le baptisa, continua son éducation et l'envoya au séminaire de Nicolet dont il devint l'une des plus grandes gloires.

M. Ecuyer était doué de beaucoup de talents pour la musique. Il composa plusieurs chants pieux, et se plût à exercer un chœur nombreux et puissant pour relever la pompe des cérémonies religieuses. En 1812, lors du passage, à Yamachiche, du gouverneur Provost qui se rendait à Sorel pour rencontrer les troupes américaines, M. Ecuyer composa une pièce de vers, qu'il mit lui-même en musique. Nous en citerons la première strophe :

Provost le magnanime,
Qui captive nos cœurs,
Rendra pusillanime
La troupe d'agresseurs.
Son courage intrépide
Nous rendra tous vaillants ;
Toujours sous un tel guide
Nous serons triomphants !

Les deux jeunes gens qui chantèrent cette chanson au Gouverneur, vivent encore : ce sont MM. François et Augustin Carbonneau, chantres renommés. Plusieurs des pièces de chant composées ou mises en musique par M. Ecuyer, sont encore conservées à Yamachiche, par M. Jules Carbonneau.

Monseigneur *Joseph-Norbert Provencher*, 1820–1822.—La paroisse d'Yamachiche se glorifie à bon droit d'avoir, pendant près de deux ans, eu pour curé un évêque aussi célèbre. Mgr. Provencher fut appelé à la cure d'Yamachiche après avoir été nommé évêque auxiliaire de Mgr. J. O. Plessis. Il naquit à Nicolet le 12 février 1787 et fit ses études au collége de ce nom ; il fut ordonné le 21 décembre 1811 ; nommé, en 1816, curé de Kamouraska ; en 1818, vicaire-général et premier missionnaire de la

Rivière-Rouge. Il fut nommé évêque de Juliopolis, en Galatie, en mars 1820, envoyé comme curé à Yamachiche le 13 novembre suivant, puis sacré dans l'église paroissiale de Trois-Rivières, le 12 mai 1822, par Mgr. J. O. Plessis. Il mourut le 7 juin 1853, à 66 ans. Il fit deux voyages à Rome, l'un en 1835 et l'autre en 1843.

Pierre Viau, 1822--1825.—Il naquit à St.-Jean-François-Régis, le 25 juillet 1784, fut ordonné le 3 décembre 1809; nommé en 1812, curé du Cap St. Ignace et de l'Ile aux Grues; en 1818, directeur du grand séminaire de Québec; 1820, curé de St. Nicolas; 1825, de St. Pierre et St. François de la Rivière-d-Sud; 1827, de la Rivière-Ouelle; 1835, à l'évêché de Montréal; 1836, curé de St. Sulpice, et mourut à l'Hospice St. Joseph de Montréal, le 13 de juin 1849, âgé de 64 ans. Il fut inhumé dans la cathédrale de Montréal.

Joseph-Sévère-Nicolas Dumoulin, 1825–1853.—Ce digne prêtre dont la mort déjà assez éloignée, a fait naître de si vifs regrets à Yamachiche, naquit à Sainte-Anne du bout de l'Ile de Montréal, le 5 décembre 1793. Dès sa plus tendre enfance il vint avec sa famille résider à Yamachiche. Il étudia à Nicolet, fut ordonné le 23 février 1817, et nommé vicaire à Québec, la même année. En 1818, il partit pour les missions lointaines la Rivière-Rouge. En 1823, après être revenu des missions, il fut nommé curé de St. François Rivière du Sud. Deux ans après il fut appelé à la cure d'Yamachiche, poste qu'il

occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 27 juillet 1853. En 1844, il fit le voyage de Rome, en compagnie de Monsieur le grand-vicaire Hudon, du diocèse de Montréal. M. Dumoulin est le fondateur du couvent de la Congrégation Notre-Dame et du collége des Frères des Ecoles Chrétiennes, d'Yamachiche. La mémoire de ce prêtre aussi zélé que vertueux est encore en grande vénération dans la paroisse d'Yamachiche.

M. Joseph-Hercule Dorion, 1853.—Il est actuellement curé d'Yamachiche. Il naquit à Sainte-Anne de la Pérade le 13 avril 1820, et après avoir fait son cours d'études à Nicolet, il fut ordonné le 12 septembre 1844 et nommé au vicariat de Kingsey, la même année. Deux ans plus tard on l'envoya comme missionnaire à Drummondville et, le 5 octobre 1853, il fut appelé à recueillir la successsion de M. Dumoulin, comme curé d'Yamachiche. M. Dorion a fait, cette année, le voyage de Rome avec M. l'abbé I. A. R. Douville, professeur de physique au séminaire de Nicolet. Il est le principal fondateur de l'Asile de la Providence d'Yamachiche et il a, de plus, le mérite d'être l'auteur des plans dont on s'est servi pour construire l'église que tous les connaisseurs qui visitent Yamachiche admirent si justement.

La Bibliothèque
niversité d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 010456571b